

Latifa Bennari

« Ma méthode, c'est d'éviter que le pédophile passe à l'acte »

Latifa Bennari est une référence en matière de lutte contre la pédophilie. Victime d'abus sexuels alors qu'elle était enfant, elle crée, en 1998, en France, L'Ange Bleu, une association à l'écoute des victimes, mais aussi des auteurs d'actes pédophiles. En 2003, cette Algérienne native du Maroc publie « La fin d'un silence », un livre témoignage et un outil pour mieux comprendre la délinquance sexuelle.

Citadine. Votre livre est intitulé :

« Pédophilie : la fin d'un silence. Une approche différente ». Qu'entendez-vous par approche différente ?

Latifa Bennari. Avant la création de l'association « L'Ange Bleu » en 1998, j'ai été militante pendant trente ans. C'est à travers l'expérience du terrain et les connaissances que j'ai acquises en allant vers les victimes et très tôt vers les auteurs des actes de délinquance sexuelle que j'ai appris ce phénomène. Parce que moi-même j'ai été concernée par ce fléau. J'ai été victime d'abus sexuels pendant très longtemps - entre l'âge de six et quatorze ans -, sans que personne ne découvre ce drame ; l'agresseur était un ami de mon père, qui faisait ses cinq prières quotidiennes. Très tôt je me suis intéressée à d'autres victimes pour réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour protéger les enfants. C'est vrai qu'au départ, cette idée était pour moi un rêve, une utopie. Mais au fil du temps, à chaque fois que je les croise, d'abord en Algérie puis au Maroc, je me suis intéressée plus profondément aux différents types de victimes et c'est à travers celles-ci que j'ai découvert les différents profils des auteurs d'actes de pédophilie.

Parlez-nous de ces profils

J'ai découvert une distinction nette entre les différents profils des abuseurs eux-mêmes et les délinquants sexuels. La grande majorité d'entre eux ne ressemblait pas du tout au

profil de mon agresseur. J'ai trouvé intéressant de voir comment ils fonctionnaient. Mais on ne peut pas profiler un délinquant sexuel à travers une victime. En revanche, on peut le profiler par le biais de son mode opératoire. J'ai compris tout de suite qu'il y avait plusieurs modes opératoires des auteurs. J'ai aussi compris qu'en allant vers eux sur demande et avec l'approbation de la victime, je faisais de l'intermédiation. J'ai découvert une souffrance chez certains et j'ai compris, à travers celle-ci, que les écouter c'est les aider et ainsi éviter la récurrence. Tout ceci, je le rappelle, est arrivé avant la création de l'association.

Pourquoi une association ?

D'abord, je tiens à préciser que je suis autodidacte et c'est à travers le travail sur le terrain, le contact direct que j'ai construit mon expérience. J'ai cinquante-cinq ans aujourd'hui et j'avais à peine seize ans quand j'ai rencontré la première victime et vingt ans lorsque j'ai rencontré l'agresseur. Pourquoi je relate mon parcours dans mon livre ? C'est à la demande du maire de ma ville [Bry-sur-Marne, France] et de l'inspecteur départemental - qui avaient été satisfaits de mon travail d'investigation auprès de la Justice, la Police et aussi de l'Enseignement. Ils m'ont encouragée à créer une association afin de faire profiter les autres institutions de mon expérience. Un travail qui a abouti à un résultat très probant. Ceci dit, j'ignorais totalement que j'étais une pionnière. En fait,

on parlait beaucoup de pédophilie et nombreuses sont les associations qui s'intéressaient aux victimes, mais on se focalisait sur la victimisation, la délation ou la dénonciation. C'est à partir de l'affaire belge, dite affaire Dutroux, que j'ai commencé à constater les nombreuses lacunes et les failles du système par rapport à mes propres connaissances. Et cela, je l'ai dit dès le départ. On mélangeait tout. Dès qu'il y a une affaire d'enfant et qu'on interpellait quelqu'un, on concluait vite à la pédophilie. Or ce terme, étymologiquement parlant, signifie l'attraction envers les enfants pré-pubères.

Qu'est-ce qui distingue, selon vous, la pédophilie de l'homosexualité ?

Il y a en effet risque d'amalgame. Pas seulement au Maroc, mais même en France. Moi-même j'ai constaté beaucoup d'erreurs et j'ai dû contacter les journalistes pour leur demander qu'il fallait maîtriser absolument le sujet de la pédophilie avant de l'aborder et j'ai même contacté les responsables des associations pour leur dire : attention, il faut distinguer entre homosexuel et pédophile et entre pédophile et délinquant sexuel ! Parce qu'un pédophile ne passe pas forcément à l'acte. Il existe beaucoup de pédophiles qui sont abstinents. Si je n'avais pas créé cette association, je ne l'aurais pas su. La raison en est qu'on a toujours mis en avant les seuls cas judiciaires. En clair, on s'occupe peu de la prévention et beaucoup de la récurrence, un mot qui a été beaucoup exploité par les gouvernements, les associations et toutes les structures concernées en général par l'enfance. Or, jusqu'à présent, la prévention est restée un vain mot. Pourquoi ? Parce qu'on ne s'occupe que de la récurrence, si bien qu'un pédophile abstinent ne bénéficie d'aucun encadrement et d'aucune structure. Pour en bénéficier, il fallait attendre qu'il passe à l'acte. C'est-à-dire qu'il soit d'abord jugé et

SUR LE GRIL

condamné pour avoir droit à une prise en charge psychothérapeutique. En clair, mon travail se fait en amont et j'ai constaté que le travail en amont n'existe pas en dehors de mon association L'Ange Bleu.

En clair, en quoi consiste votre travail ?

J'ai créé l'association parce que tous les auteurs se sont confiés unanimement, y compris les Marocains et les Algériens, donc des musulmans. Lorsque je discutais avec eux, c'était juste pour savoir pourquoi ils ont

dérapé, pourquoi ils sont passés à l'acte. Je n'avais pas à les juger. Plutôt les mettre en garde par rapport au risque car parfois ils ont l'impression qu'un enfant ne souffre pas, surtout quand il y a absence de violence. Alors l'auteur se trompe en disant : « Mais je ne lui ai pas fait de mal ! ». C'est vrai qu'il y a des enfants consentants. Je responsabilise les auteurs quand bien même leurs victimes sont consentantes, quand bien même ces dernières découvrent le plaisir. Je leur dis, vous êtes

responsables car vous ne pouvez pas anticiper les vies sexuelles, relationnelles et psychologiques de vos victimes plus tard. Et la réponse est : « Si j'avais l'occasion d'être entendu comme ça, de me libérer, jamais je ne serais passé à l'acte. » C'est ça qui m'a motivée le jour où j'ai créé l'association, une structure où la démarche est différente et difficilement admise par les autres associations. J'ai longtemps été marginalisée. Mais petit à petit, les victimes se sont mises à me soutenir dans ma nouvelle démarche ; parce qu'elles ont compris qu'en écoutant les pédophiles qui ne sont pas encore passés à l'acte, on protégeait mieux les enfants. Plus tard, on s'est intéressé à moi et avant même la rédaction de mon livre, des facultés m'ont envoyé des stagiaires pour rédiger des mémoires, des infirmières et des assistantes sociales en formation m'ont été également envoyées. Des journalistes voulaient aussi réellement connaître le phénomène de la pédophilie.

Vous a-t-on contactée, au Maroc, pour que vous partagiez votre expertise ?

C'est pour cela que je suis au Maroc. Je suis venue assister au Salon de l'Enfant « Waladi ». Depuis hier [le 14 mars 2007], je suis partenaire de l'Observatoire national des Droits de l'Enfant [présidé par S.A.R. la Princesse Lalla Meryem]. On va collaborer pour enrichir leur démarche, qui est déjà admirable, avec ma méthode. M. Said Raji, Directeur Exécutif de l'Observatoire, que j'ai eu le plaisir de rencontrer hier et avec qui j'ai eu une séance de travail est tout à fait favorable pour conjuguer nos expériences au profit de l'enfance. J'ai aussi mis à profit mon séjour ici pour faire bénéficier les autres associations de mon expérience. Je suis partenaire de l'association Les Amis des Centres de réforme d'Assia El Ouadie et de L'Heure Joyeuse de Leila Chérif Benhima.

Pourquoi avoir écrit un livre ?

Au début, j'étais sceptique quant à l'idée de coucher mes idées sur papier. J'ai été encouragée par des imams qui m'ont dit que c'était fondamental d'aborder le sujet de la maltraitance sexuelle. D'ailleurs, Saïd, le premier témoin musulman algérien est représentatif de beaucoup de victimes marocaines et algériennes. Aujourd'hui, il y a beaucoup de Marocains qui sont dans l'ombre et qui m'écrivent après avoir découvert mon site [www.ange-bleu.com]. Le livre date de 2003. Il a paru chez AD2 et a été réédité par Du Rocher en 2006. C'est cette édition qui va être diffusée au Maroc.

Le Jardin des fleurs
OUVERTURE MI-DECEMBRE
L'art de vivre en beauté

LIVRAISON GRATUITE

Nous mettons notre métier, notre maîtrise des nouvelles techniques de composition et des nouvelles tendances de **décoration florale**, à la disposition des meilleurs moments de votre vie. Du bouquet simple, à votre préparation de mariage, de la décoration d'une salle de réunion, à la décoration de votre maison ou jardin d'intérieur...

nos artisans de la nature souhaitent répondre à vos émotions par la beauté et la qualité **des fleurs et des plantes** que nous avons sélectionnées pour vous.